

## **ECOLE PUBLIQUE DE CHANTEIX**

245, rue des écoles, le bourg

19330 CHANTEIX

Tél : 05 55 39 40 91

Courriel : ce.0190365U@ac-limoges.fr



### **Compte rendu du Conseil d'École n°1 du jeudi 20 octobre 2022**

Personnes présentes : Mme CARAMINOT, Mme TERRANA , M. CHASTRUSSE, M. DELANNE (représentants des parents d'élèves), Mme SERRE (1<sup>ère</sup> adjointe, chargée des affaires scolaires) M. BOURDET (2<sup>ème</sup> adjoint, chargé des travaux), Mme DEVIDET (enseignante) et Mme SAINTE-CATHERINE Elodie (directrice de l'école)

Personnes excusées : Mme LAVERGNE (IEN), M. MOUZAT (maire de Chanteix), Mme CROUZETTE (DDEN) et Mme BOUCHARREL (élue)

Secrétaire de séance : Mme Devidet Coralie

Début: 17h30

#### **I- Rappel du rôle et des attributions du conseil d'école**

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire,
- d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote. Il se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école.

D'autres membres peuvent être invités pour traiter certains sujets (cantine, centre de loisirs, travaux...).

Ses attributions : Le conseil d'école établit et vote le règlement intérieur de l'école à partir du règlement type départemental. Il participe à l'élaboration et adopte le *projet d'école*. Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école.

#### **II- L'école et son fonctionnement :**

➤ Effectifs : l'école a un effectif de 34 élèves, répartis en deux classes de la façon suivante :

- 5 GS - 9 CP - 3 CE1 → 17 élèves

- 8 CE2 - 3 CM1 - 6 CM2 → 17 élèves (dont 2 élèves MDPH et un élève de CM2 suit les

apprentissages de CP)

Prévisions l'an prochain : - 5 GS - 5 CP - 9 CE1 - 3 CE2 - 8 CM1 - 3 CM2 soit 33 élèves

➤ Elections des représentants des parents d'élèves :

Elles ont eu lieu le 7 octobre, 45 parents ont voté sur 57 inscrits (un vote par courrier est arrivé en dehors des jours de vote). Sont élus avec 45 voix et M. DELANNE et Mme. CARAMINOT (titulaires) M. CHASTRUSSE et Mme. TERRANA (suppléants).

➤ Horaires :

Le temps scolaire est réparti sur 4 jours de la manière suivante :

Matin : 8h30 à 12h00      Après-midi : 13h30 à 16h00

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) se déroulent le lundi 16h00 à 16h45. Un mot est distribué aux parents des enfants concernés.

➤ Le personnel intervenant sur l'école :

- Mme DEVIDET Coralie: professeure des écoles ayant en charge la classe des GS-CP-CE1

- Mme SAINTE-CATHERINE Elodie : directrice et professeure des écoles ayant en charge la classe des CE2-CM1-CM, le jeudi, 2 stagiaires seront dans la classe : Mme KURTH Sophie et M. JOURNET Nicolas

- Mme POMPIER Carole : 10 heures par semaine en tant qu'ATSEM dans la classe de cycle 2 et employée de mairie : elle effectue le ménage de l'école et met en place et nettoie le réfectoire.
- M. EYROLLES Frédéric et Mme. BERNARD Maréva : Responsables et animateurs du centre de loisirs Louloubatou, ils assurent la surveillance des temps de garderie et du réfectoire.
- M. JAILLOT David : confection des repas
  - Fonctionnement de la cantine :  
Pendant le temps des travaux pour la salle de réfectoire en bas, la cantine reste dans la salle du milieu. La fin des travaux est prévue en décembre. La cantine devrait donc être de nouveau en bas en janvier.
  - Organisation sanitaire : Depuis la rentrée, nous sommes dans le niveau socle du protocole. Les gestes barrières continuent.
  - Le blog : il continue à être actif cette année, en espérant que les parents s'y rendent de temps en temps afin d'y voir les activités des enfants mais aussi les articles qu'ils ont écrits. Pour y accéder, il suffit de rechercher « blog de Chanteix » sur votre navigateur.

Nous souhaitons renouveler notre abonnement sur le site « ma classe numérique » pour permettre aux élèves de travailler en autonomie sur des exercices de révision (nous aurons une vision sur les résultats de chaque enfant car chacun aura son code d'accès). Le prix est de 50€ environ (nous le paierons avec la coopérative) pour 4 sites : rallye lecture, mathéros, moutoufo et la classe numérique, nous le mettrons en place après les vacances de Toussaint.

### **III- Le règlement intérieur :**

Il a été transmis par mail aux membres du conseil d'école. Il n'y a pas de changement cette année. Le conseil d'école est unanime pour le valider. Il sera donc transmis aux familles par mail et ils auront un mot dans le cahier de leur enfant pour signer ce règlement.

### **IV- Le projet d'école :**

Il reste inchangé pour l'instant :

Les 3 axes :

-En introduction : les constats et analyses qui permettent de replacer l'école dans son contexte (catégories socio-professionnelles, élèves en difficultés ou en situation de handicap, stabilité des enseignants...) et d'analyser les évaluations nationales de CP, CE1 et d'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Nous avons donc identifié puis analysé les 2 compétences les mieux maîtrisées et les 2 compétences les plus échouées en français et en mathématiques sur chacune des évaluations et nous avons décidé de travailler certaines compétences.

Les axes :

- Accompagner l'élève dans son parcours de réussite : nous avons choisi pour le français de travailler sur la lecture fluence et la compréhension et en mathématiques la résolution de problèmes pour la classe de cycle 2 et les conversions de mesures pour les élèves de cycle 3.

- Construire ensemble : compétences numériques, parcours éducatif de santé et sport, parcours d'éducation artistique et culturel, parcours citoyen, ceci regroupe nos projets.

- Accompagner les personnels : les besoins de formations des enseignantes (informatiques à renouveler régulièrement, gestion de l'hétérogénéité au sein du triple niveau).

### **V- Activités, projets et sorties scolaires :**

Nous avons fait passer un mot en début d'année, afin de connaître la disponibilité des parents pour nous accompagner. Nous essayerons donc de faire appel à ces parents par alternance.

- Les cérémonies : Pour la journée de la paix célébrée le 21 septembre, nous nous sommes rendus autour de l'arbre de la paix le vendredi 30 septembre, les enfants ont présenté leur travail (poèmes et dessins).  
Ils seront également associés aux autres cérémonies (11 novembre et 8 mai).
- Rencontres USEP :  
Le jeudi 13 octobre, tous les élèves ont participé à une randonnée à Sadroc sur la journée.  
Nous participerons à la rencontre course longue le jeudi 17 novembre à Seilhac.  
La classe de cycle 2 participera à l'activité « danses traditionnelles », un bal sera organisé en mars. Il y aura la rencontre jeux collectifs le mardi 04 avril et la classe de cycle 3 participera peut-être à la journée de l'orientation à Sédières et découvrira le rugby en période 5.  
L'athlétisme aura lieu le mardi 06 juin à St Clément (seulement pour les élèves du cycle 2).  
A noter que dans le cadre des 30 minutes d'activité physique quotidienne, l'école a reçu un kit avec du matériel pour le sport (chasubles, plots, chronomètre, ballons, haies...).
- Liaison CM2/ 6ème : une rencontre athlétisme va être organisée par les 6èmes du collège de Seilhac afin que les CM2 puisse venir au collège et participer à cette rencontre. Nous ferons également sur cette journée une visite du collège, c'est pourquoi nous ne participerons à la rencontre avec la classe de cycle 2.
- Piscine : Cette année, des classes bleues sont mises en place. Nous irons donc à la piscine tous les matins du lundi 28 novembre au vendredi 9 décembre (pendant 2 semaines). Nous avons des parents accompagnateurs pour les 8 séances. Le coût du transport et de l'entrée est pris en charge par l'agglomération.
- Le permis piéton avec gendarmerie : pour la classe de cycle 3, une première partie aura lieu le lundi 21 novembre et une deuxième partie en janvier. Toute la classe y participera car à cause de la COVID, nous n'avions pas pu le faire ces deux dernières années.
- Théâtre : L'agglomération de Tulle offre, comme chaque année, un spectacle. Nous irons voir « ma couleur préférée » le vendredi 18 novembre. La prise en charge par l'agglomération est totale (bus + théâtre).
- Ateliers du patrimoine du Pays d'art et d'histoire : Cette année encore, nous avons inscrit les deux classes à plusieurs ateliers, un premier en lien avec l'exposition sur le train qui sera dans la commune et un deuxième qui traitera de l'urbanisme et de l'architecture et qui aura lieu le mardi 27 juin et vendredi 30 juin (le matin pour les cycle 2 et l'après-midi pour les cycle 3).

Mme Serre nous fait également part que le syndicat des eaux du Maumont propose aussi des animations gratuites (nous prendrons contact pour prévoir une intervention notamment en cycle 3 comme l'eau a été travaillée cette période).

- Parcours santé : nous avons inscrit les deux classes sur le parcours santé afin que des étudiants viennent dans nos classes pour aborder avec nos élèves le thème de l'hygiène (comme l'an dernier).
- Chorale : un projet Chorale a été monté en septembre et déposé à la DRAC pour subvention. Il sera en lien avec Tuberculture et propose l'intervention d'un auteur compositeur pour travailler avec chaque classe sur une chanson commune et une chanson par classe. La représentation aura lieu le jeudi 6 juillet lors de l'ouverture du festival aux champs. Ce projet est également mené auprès de personnes âgées et handicapées et tout le monde sera rassemblé sur la scène pour chanter la

chanson commune. Mais le coût du projet est élevé et la DRAC donnera certainement un avis défavorable.

Pour l'an prochain, nous pensons monter un projet théâtre. Mme Serre propose d'en parler avec Catherine Vidal qui pourrait nous aider à trouver des intervenants.

- Fête de l'école : elle aura lieu le vendredi 23 juin à la boîte en Zinc et sera organisée par l'APE.

Pour la sortie de fin d'année, nous envisageons de nous rendre au village du Bournat (nous sommes en attente de réponse pour réaliser un devis).

Pour les sorties scolaires, le transport et le coût de la sortie est pris en charge par l'APE, à savoir que le montant d'une sortie de proximité en bus s'élève à 115€.

## **VI- Nouveautés pédagogiques et autres :**

- Les évaluations CP et CE1 : comme l'an dernier, elles ont été passées courant septembre. Ce sont des évaluations permettant de connaître le niveau des élèves et d'accès l'enseignement sur certains domaines. De nouvelles évaluations seront mises en place en milieu d'année pour les CP. Les résultats de ces évaluations ont été transmis aux familles.

Nous avons également fait passer des évaluations de positionnement en début d'année à tous les élèves pour savoir où ils en étaient en termes d'apprentissage.

Une rencontre parents-enseignantes-enfants est prévue début novembre, afin de rencontrer tous les parents et faire un point sur le début d'année des enfants. Ces rendez-vous ne dureront que 15 minutes.

- Dispositif pHARe : Comme présenté lors de la réunion de rentrée, ce nouveau dispositif permet de prévenir et d'agir face aux situations de harcèlement à l'école. Comme nous ne sommes que deux enseignantes, nous formons ensemble l'équipe ressource.

## **VI- La sécurité et travaux :**

Pour assurer la sécurité de tous, le portail sera clos de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h00. Il faut donc penser à sonner la cloche pour entrer dans l'établissement.

- Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) :

Un exercice alerte attentat a été réalisé le 17 octobre, d'abord sous forme de discussion avec les enfants puis avec un confinement dans chaque classe.

- L'alerte incendie : nous avons réalisé un exercice le 17 octobre, l'alarme n'a pas été assez entendue sur l'étage école (l'électricien doit revoir le branchement et nous essaierons à nouveau cette alarme).
- Travaux : Les travaux sont en cours sur l'école afin de refaire la salle de réfectoire ainsi que l'isolation extérieure du bâtiment et le préau. A noter que le bruit est assez important et perturbe la classe. Il reste environ encore un gros mois de travaux.

A noter qu'il n'y a plus d'eau chaude vers les toilettes des petits.

Du broyat est également prévu pour être mis au niveau de la cabane à l'extérieur afin d'éviter la boue en période de pluie.

L'école demande à ce que le deuxième panier de basket soit remis (il a été enlevé le temps des travaux) et si c'est possible de changer les protections qui sont autour du poteau.

- Utilisation de la salle du milieu : après utilisation par le centre (garderie du matin et du soir), il faut nettoyer la salle comme elle sert de réfectoire.
- La fibre : son installation est en cours sur l'école.

## **VII- La coopérative scolaire**

La coopérative scolaire est affiliée à l'USEP, l'argent provient principalement de la vente des photos de la tombola et de la subvention de la mairie de 100€. Cet argent sert à payer l'affiliation à l'USEP et des petits achats de fournitures dans le courant de l'année. Nous disposons d'environ 200€.

Il est demandé à la mairie s'il serait possible d'avoir un compte chez Action afin d'acheter du petit matériel sur l'année et également pour faire des économies sur certains produits.

## **VII- Remerciements**

L'école remercie la mairie pour sa subvention USEP et les autres aides financières. Merci également à l'association des parents d'élèves pour son soutien financier et humain.

Repas de Noël : Il est prévu, comme les années précédentes, le jeudi avant les vacances de Noël. Le repas se fera probablement dans la boîte en zinc avec les employés de mairie (penser à compter les 2 stagiaires présents le jeudi). Le vendredi des vacances sont prévus le goûter de Noël et la venue du père Noël. La mairie participera au remplissage de la hotte du père Noël avec des cadeaux pour l'école !

## **IX- Questions/remarques diverses**

- A la cantine, les enfants devraient avoir des verres et ne devraient pas prendre leur gourde.

-Quand une classe est en pique-nique, l'autre classe mangera à la cantine (et ne fera pas un pique-nique dans l'école).

-Les panneaux de signalisation pour interdire les voitures devant l'école sont en commande mais de manière générale, les parents ne se garent plus devant l'école.

**Fin de séance : 18h55**